



C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 11/02/2021

à Madame la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : LSU et remplaçant.es

Madame la Directrice Académique,

Nous vous alertons suite à des remontées de collègues remplaçant.es affecté.es sur des postes pour une longue durée et qui doivent remplir les LSU.

Les codes de connexions aux LSU des classes où ils et elles remplacent sont les NUMEN des titulaires des classes.

Or le NUMEN est un code personnel qui permet d'accéder à la boîte professionnelle, de faire les demandes de mutations, de formation, de saisie des RSST, d'accéder au « CV », ...

On peut comprendre, alors, que les collègues remplacé.es ne donnent pas leur NUMEN aux remplaçant.es.

Par conséquent, plusieurs remplaçant.es se trouvent confronté.es à l'impossibilité de remplir les LSU.

Il serait sans doute envisageable de leur créer des codes provisoires leur permettant l'accès aux LSU de la classe sans passer par le NUMEN ou bien de dispenser l'ensemble des personnels de l'obligation de remplir ces livrets.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul, Valérie Clerc, Thomas Verdier